



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa			
<b>Date</b>	Dimanche 20 septembre 2020	<b>Heure de départ</b>	18 h 30		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp.: 10 °C)		<b>Ventoux:</b> 6 km/h (Sud-Est)		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	2 BF	<b>Inscriptions totales</b>	71/76
<b>Total des paris mutuels</b>	110 151 \$				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Frenette, Ben	Stiff, AI (CAR)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- Retrait anticipé par les juges de MORTGAGE MY VILLA (inadmissible) de la deuxième course, ROSE RUN SLIDER (erreur du bureau de courses) de la quatrième course et PC HEISENBERG (transport) de la dixième course.
- Les documents d'information ont été envoyés par voie électronique à l'entraîneur Jamie Johnston concernant le certificat de résultats d'analyse positifs pour MORTGAGE MY VILLA de la course 6 du 3 septembre.

#### Courses :

- Stephane Lareau est exempté d'une course.
1. Examen du bris avant le départ par le numéro 1 BADSTORMANYPORT (Richard Simard), qui a terminé deuxième; Le n° 1 n'avait aucun équipement endommagé et n'a enfreint aucune des règles sur les bris d'allure. Aucune infraction signalée.

Nous avons discuté de l'obligation d'un conducteur lors de la traversée du mile avec Tyler Jones (numéro 5 MUSSELSFROMBRUSSELS) concernant le deuxième quart (27<sup>2</sup> 58<sup>1</sup> 126<sup>2</sup> 155<sup>1</sup>); l'explication de M. Jones a été partiellement acceptée, et aucune autre action n'est nécessaire. Rien à signaler.

2. Rien à signaler.

3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Le numéro 4, BESTOFBEST HANOVER (Melanie Plourde), a eu de l'équipement brisé (baguette de tête) au poteau de ¼ de mile et a terminé troisième avec un équipement brisé. Rien à signaler.
7. Retrait tardif par le vétérinaire (pour maladie) du cheval numéro 7, FARMERS TAN, par l'entraîneur (Carol Voyer). Remboursement : 229 \$. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

**Réclamations :** Aucune